

Groupe de travail Archives photographiques de presse (APP)

Le Groupe de travail Archives photographiques de presse est une association de personnes provenant d'institutions en Suisse, qui hébergent de grandes quantités d'archives photographiques de presse.

Membres

Les institutions suivantes sont membres du Groupe de travail Archives photographiques de presse :

Archives photographiques de la Bibliothèque de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich
Département audiovisuel, Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds
Keystone
Musée national suisse
Archives de l'Etat d'Argovie
Archives de l'Etat de Berne
Archives cantonales vaudoises
Archives de la Ville de Berne
Bibliothèque centrale de Zurich

Le Groupe est ouvert à d'autres institutions concernées disposant d'importants fonds d'archives photographiques de presse.

Objectif et but du Groupe de travail

L'objectif principal du Groupe de travail est de sauvegarder les archives photographiques de presse en Suisse et de les conserver pour la postérité. A cet effet, il a pour but que la conservation des archives photographiques de presse occupe une place importante dans la politique de la Mémoire en Suisse. La photographie de presse doit être considérée comme un bien culturel et de la recherche. Vont avec les archives photographiques de presse les matériaux photographiques ainsi que les actes, les documentations et les publications en relation avec le champ couvert par les archives photographiques de presse, tous deux devant être conservés selon les possibilités.

Le Groupe de travail vise à échanger des informations sur l'archivage et sur la communication des archives photographiques de presse et se préoccupe de la conservation des archives photographiques de presse. De plus, l'ambition n'est pas la centralisation de la tâche, mais la coordination entre les institutions et la formation mutuelle dans les aspects pertinents. À cette fin, il se réunit régulièrement et échange sur les points suivants:

- Financement de la conservation et de la communication des fonds
- Politique de la Mémoire (photographies de presse, comme biens culturels et de la recherche, financement et reconnaissance)
- Questions de droit (nouvelles pratiques entre les dépôts d'archives, fréquentations des photographes, contrats avec les photographes, échange d'informations)
- Description et numérisation
- Evaluation et comparaison des fonds photographiques
- Archivage pérenne (analogique et électronique)
- Communication (règles de citation, journées, ateliers, publications)
- Discussion (prise en charge des fonds, accès public, description, communication, etc.)
- Suivi et actualisation du papier « Panorama des archives photographiques de presse ».

Le Groupe de travail entretient des contacts avec des groupes et des institutions qui se sont engagées pour le patrimoine audiovisuel du pays, tels que Memoriav, Association suisse des institutions pour la photographie (ASIP), Association des archivistes suisses (AAS), Association des musées suisses (AMS) et Bibliothèque Information Suisse (BIS).

Caractéristiques des archives photographiques de presse

Les archives photographiques de presse se caractérisent par le fait qu'elles se constituent au sein des éditeurs des périodiques et des journaux ou comme archives des agences de presse. Elles occupent le plus souvent une importante surface avec plusieurs centaines de milliers de photographies. La structure des fonds se répartit souvent entre les événements et les thèmes, les personnes, les pays et le sport. Les images sont la plupart légendées selon des lieux, des événements/des personnes et des dates (éventuellement des cotes) et faciles d'accès, si bien qu'un accès rapide thématique est habituellement possible.

Il est important de distinguer deux types :

Archives des agences de presse photographiques

Les archives des agences de presse photographiques sont avant tout reconnaissables par leur ampleur (le plus souvent plusieurs millions de photographies) et leur étroite relation avec les médias. Les archives sont majoritairement constituées à la fois de négatifs et de diapositives, la proportion des tirages photographiques est le plus souvent plus modeste, avec des épreuves qui ont le plus souvent des informations sur le contexte. Les agences de presse photographiques ont leur propre équipe de photographes et travaillent simultanément avec des collaborateurs/-trices indépendants. En outre on retrouve des images provenant d'autres agences de presse avec lesquelles il existe des contrats de diffusion. Fondamentalement, les agences photographiques disposent généralement des droits d'auteur sur tous les fonds – ceux-ci sont aussi limités contractuellement à un moment précis.

Les archives des rédactions photographiques

Les archives des éditeurs d'archives photographiques sont majoritairement assimilées aux archives rédactionnelles, qui sont exploitées par des documentalistes, des éditeurs d'images, ainsi que pour une part par des photographes maison. Les images dans les agences de presse photographiques ont une relation directe avec les publications de la maison d'édition et sont souvent accompagnées d'articles de presse. Parmi les archives des maisons d'édition photographiques, les tirages photographiques sont dominants et les diapositives ont tendance à augmenter depuis les années 1970. Les négatifs ne sont pas dispersés que s'il existe des photographes maison. Les éditeurs photographiques de presse ont souvent également des photographies d'agences et de photographes pigistes. L'existence de négatifs est seulement sporadique et pour autant qu'il y ait des photographes maison. Les éditeurs d'images de presse ont souvent intégré des images d'agences et photographes indépendants dans leurs archives, les droits sur ces images ne sont pas chez les éditeurs d'image de presse.

Situation actuelle et urgence d'agir

Les images de presse documentent des domaines importants de l'histoire suisse, ainsi les domaines de la politique, de l'économie, de la culture, du sport et de la société, et ont contribué à façonner de manière significative notre mémoire visuelle. Leur valeur en tant que témoins du 20^e siècle n'est pas suffisamment estimée.

La photographie analogique est rejetée avec le passage au numérique pour la production et l'utilisation des images de presse. Elle est trop peu rapidement disponible pour qu'elle puisse

encore exister face à la photographie numérique. Avec ce changement, les archives photographiques analogiques sont le plus souvent devenues obsolètes pour leurs producteurs. Elles sont encore disponibles pour des raisons économiques à cause des coûts de locaux, et des frais de conservation et de numérisation. Les archives photographiques de presse sont particulièrement menacées en raison de leurs grandes masses. Il existe un besoin urgent d'action, afin de pouvoir sauver ces fonds pour les générations futures. Le projet de numérisation des éditeurs de journaux et des agences de photographies fait courir le risque que les photographies originales seront considérées comme obsolètes et éliminées.

Version française par Gilbert Coutaz, Lausanne 16 septembre 2013